

Bachelier en informatique orientation informatique industrielle

HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI

Tél : +32 (0) 71 41 94 40

Fax : +32 (0) 71 48 92 29

Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

II177 PROJET MULTIDISCIPLINAIRE 1			
Ancien Code	TEIN1B77II	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CIII1770		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Philippe LISSON (lissonp@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

En groupe, les étudiant-e-s seront confronté.e.s à la réalisation d'un cahier des charges défini. Le projet consistera en un ensemble applicatif et matériel et débouchera sur une présentation orale. La consultation de documents techniques permettra également la manipulation de la langue anglaise.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.3 Assurer la diffusion vers les différents niveaux de la hiérarchie (interface entre les collaborateurs, la hiérarchie et/ou les clients)
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- 1.6 Utiliser une langue étrangère

Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets**

- 2.1 Elaborer une méthodologie de travail
- 2.2 Planifier des activités et évaluer la charge et la durée de travail liées à une tâche
- 2.3 Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques
- 2.4 Rechercher et utiliser les ressources adéquates
- 2.5 Proposer des solutions qui tiennent compte des contraintes

Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.3 Développer une pensée critique

Acquis d'apprentissage visés

A l'issue de cette unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable de :

- Réaliser concrètement un projet multidisciplinaire
- Utiliser les ressources à sa disposition (en français et anglais)
- S'inscrire de manière dynamique dans un esprit de groupe
- Planifier un projet
- Rédiger en français un rapport en respectant les consignes de rédaction imposées
- Présenter un projet sous divers modes de communication

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEIN1B77IIA Projet multidisciplinaire 1

18 h / 3 C

Contenu

Communication au sein d'un groupe.

Réseau PERT et diagramme de Gantt.

Réalisation d'un module électronique fonctionnel.

Interfaçage de ce module électronique dans le cadre d'une application pratique.

Démarches d'apprentissage

Apprentissage en groupe et en autonomie avec coaching

Dispositifs d'aide à la réussite

Suivi régulier du travail par le coach

Sources et références

Manager un projet informatique: Comprendre pour faire les bons choix tout au long du projet (Sophie Fernandes et Olivier Englander - 03/2017)

Maîtrise d'ouvrage des projets informatiques : Guide pour le chef de projet (Joseph Gabay)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents mis à disposition sur connectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note finale de cette Unité d'Enseignement est obtenue par la moyenne géométrique pondérée des notes des différents items évalués.

Q2- L'évaluation est ventilée en 4 items :

- 20% Evaluation continue: Participation active au projet
- 25% Examen Pratique: Fonctionnalité du projet
- 35% Examen Oral: Présentation + Questions/Réponses
- 20% Travail de synthèse: Rapport conforme aux consignes de rédaction (fond et forme)

En cas d'échec à un ou plusieurs items de l'évaluation, c'est la cote la plus faible qui sera retenue et appliquée.

Q3 - L'évaluation est ventilée en 3 items :

- 30% Examen Pratique: Fonctionnalité du projet
- 50% Examen oral: Présentation + Questions/Réponses
- 20% Travail de synthèse: Rapport conforme aux consignes de rédaction (fond et forme)

En cas d'échec à un ou plusieurs items de l'évaluation, c'est la cote la plus faible qui sera retenue et appliquée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	20		
Période d'évaluation			Tvs + Exp + Exo	20/25/35	Tvs + Exp + Exo	20/30/50

Evc = Évaluation continue, Tvs = Travail de synthèse, Exp = Examen pratique, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Les rapports doivent être rendus sous le bon format (nom et extension) et à la date fixée sous peine d'obtenir une cote nulle. Aucun retard ne sera autorisé.

L'usage d'un logiciel de formulation de phrases pour les travaux écrits n'est pas autorisé et sera sanctionné sévèrement. Seul l'usage de correcteurs orthographiques tels Word, Antidote ou Grammarly est accepté.

Travail journalier, évaluations continues et hors-sessions : Les principes d'évaluation ci-dessus visent à permettre aux étudiant·es de mesurer rapidement leur niveau d'acquisition des compétences attendues.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).